

ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2022

Déposés aux :

- ♦ Comité de vérification (CV) le 21-10-2022
- ♦ Conseil d'administration (CA)
le 25-10-2022
→ Résolution : CA 2022-10-25-020
- ♦ Comité de répartition des ressources
(CRR) le 02-11-2022

**Centre
de services scolaire
des Samares**

Québec 



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SAMARES

Table des matières - États financiers résumés au 30 juin 2022

Rapport de la direction	page 3
États financiers résumés	pages 4-21
État de la situation financière	page 4
État des résultats	page 5
État de l'excédent accumulé	page 6
Notes complémentaires	pages 7-21
Annexe A – Revenus	page 22
Annexe B – Charges par activités	pages 23-24

RAPPORT DE LA DIRECTION

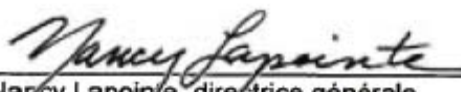
Les états financiers du **CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SAMARES** (Centre de services scolaire) pour l'exercice clos le 30 juin 2022 portant la signature électronique 159824024, ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport financier concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne, conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction du Centre de services scolaire reconnaît qu'elle est responsable de gérer les affaires du Centre de services scolaire conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il prend connaissance des états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification.

Mallette S.E.N.C.R.L., auditeur indépendant nommé par la direction, a procédé à l'audit des états financiers du Centre de services scolaire des Samares, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et le rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Mallette S.E.N.C.R.L. peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.


Nancy Lapointe, directrice générale


Marie-Claude Fredette, directrice
Services des ressources financières

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SAMARES

État de la situation financière au 30 juin 2022

	2022	2021	Variation
		(redressé)	
ACTIFS FINANCIERS			
Encaisse	21 126 129 \$	279 060 \$	20 847 069 \$
Subvention de fonctionnement à recevoir (note 4)	52 865 815 \$	31 143 587 \$	21 722 228 \$
Subvention d'investissement à recevoir	402 477 309 \$	368 109 244 \$	34 368 065 \$
Taxe scolaire à recevoir	1 269 153 \$	2 043 389 \$	(774 236) \$
Débiteurs	4 050 622 \$	3 499 341 \$	551 281 \$
Stocks destinés à la revente	56 333 \$	108 196 \$	(51 862) \$
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	481 845 360 \$	405 182 817 \$	76 662 545 \$
PASSIFS			
Emprunts temporaires (note 5)	36 744 354 \$	1 700 000 \$	35 044 354 \$
Créditeurs et frais courus à payer (note 6)	61 542 499 \$	46 667 234 \$	14 875 264 \$
Subvention d'investissement reportée	377 577 274 \$	340 704 193 \$	36 873 081 \$
Revenus perçus d'avance	1 687 753 \$	1 589 456 \$	98 297 \$
Provision pour avantages sociaux	11 761 670 \$	11 277 444 \$	484 226 \$
Dettes à long terme à la charge du CSS (note 9)	7 852 967 \$	-	7 852 967 \$
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (note 10)	347 609 092 \$	331 717 173 \$	15 891 919 \$
Autres passifs	4 167 584 \$	18 105 619 \$	(13 938 034) \$
TOTAL DES PASSIFS	848 943 194 \$	751 761 120 \$	97 182 074 \$
DETTE NETTE	(367 097 834) \$	(346 578 303) \$	(20 519 529) \$
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles	394 797 805 \$	358 508 827 \$	36 288 978 \$
Stocks de fournitures	195 453 \$	206 416 \$	(10 964) \$
Charges payées d'avance	792 823 \$	612 249 \$	180 574 \$
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	395 786 081 \$	359 327 492 \$	36 458 588 \$
EXCÉDENT ACCUMULÉ	28 688 247 \$	12 749 189 \$	15 939 058 \$

Note : pour l'ensemble du document, les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent varier d'un dollar près.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SAMARES

État des résultats - Exercice clos le 30 juin 2022

	2022	2021	Variation
		(redressé)	
REVENUS			
Subvention de fonctionnement et d'investissement du MEQ	335 679 625 \$	293 028 054 \$	42 651 571 \$
Autres subventions et contributions	1 317 837 \$	1 622 545 \$	(304 708) \$
Taxe scolaire	22 099 513 \$	21 240 839 \$	858 674 \$
Droits de scolarité et frais de scolarisation	883 426 \$	585 961 \$	297 464 \$
Ventes de biens et services	16 290 794 \$	12 783 105 \$	3 507 690 \$
Revenus divers	2 575 354 \$	2 442 238 \$	133 115 \$
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	17 641 221 \$	16 719 607 \$	921 614 \$
TOTAL DES REVENUS*	396 487 770 \$	348 422 349 \$	48 065 420 \$
CHARGES			
Activités d'enseignement et de formation	176 181 803 \$	159 618 574 \$	16 563 229 \$
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	93 303 855 \$	82 945 059 \$	10 358 796 \$
Services d'appoint	41 442 193 \$	39 652 924 \$	1 789 269 \$
Activités administratives	12 585 952 \$	11 286 475 \$	1 299 477 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	44 441 279 \$	39 889 660 \$	4 551 619 \$
Activités connexes	12 109 404 \$	28 586 673 \$	(16 477 269) \$
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	484 226 \$	582 167 \$	(97 942) \$
TOTAL DES CHARGES**	380 548 712 \$	362 561 532 \$	17 987 179 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	15 939 058 \$	(14 139 183) \$	30 078 241 \$

* Voir Annexe A pour le détail des revenus

** Voir Annexe B pour le détail des charges par activité

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SAMARES

État de l'excédent accumulé - Exercice clos le 30 juin 2022

	2022	2021
		(redressé)
EXCÉDENT ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI	12 749 189 \$	27 242 947 \$
Redressements avec retraitement des exercices antérieurs	- \$	(354 576) \$
Excédent (Déficit) de l'exercice lié aux activités	15 939 058 \$	(14 139 182) \$
EXCÉDENT ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE	28 688 247 \$	12 749 189 \$

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Centre de services scolaire des Samares (centre de services scolaire) est constitué en vertu du décret 1014-97 du 13 août 1997. Le centre de services scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec.

Le centre de services scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la Loi sur l'instruction publique, au développement social, culturel et économique de sa région.

2. CRITÈRES APPLIQUÉS POUR LA PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

Les présents états financiers résumés sont tirés des états financiers audités préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, au 30 juin 2022, et pour l'exercice terminé à cette date.

La préparation des états financiers résumés exige de la direction qu'elle détermine les informations qui auront à y être reflétées afin qu'ils soient cohérents, dans tous leurs aspects significatifs, avec les états financiers audités ou qu'ils constituent, dans leurs aspects significatifs, un résumé fidèle de ces états.

La direction a préparé les présents états financiers résumés selon les critères suivants :

- les états financiers résumés comprennent l'état résumé de la situation financière et l'état des résultats ainsi que de l'excédent (déficit) accumulé;
- les informations comprises dans les états financiers résumés concordent avec les informations correspondantes dans les états financiers audités;
- les notes complémentaires qui détaillent les postes des états financiers.

Pour obtenir une copie de ces états financiers complets, la demande doit être faite à la direction du Centre de services scolaire des Samares.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers sont établis selon le *Manuel de comptabilité de CPA Canada* pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

Estimations comptables

La préparation des états financiers du centre de services scolaire, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celui-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations, les frais courus à payer, la provision pour avantages sociaux futurs et la provision pour le régime rétrospectif de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse, des découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible et des placements dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition et des placements rachetables ou facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Ces placements sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de marché.

Débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés, initialement, au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de la période de cette provision est constatée aux résultats du poste « Activités connexes ».

Stocks destinés à la vente

Les stocks destinés à la vente sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Passifs

Régime d'avantages complémentaires à la retraite

Les membres du personnel du centre de services scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou le Régime de retraite des enseignants (RRE). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de la période du centre de services scolaire envers ces régimes gouvernementaux de même que les prestations sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées aux états financiers.

Provision pour avantages sociaux

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant ainsi que les obligations à court terme découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, de l'assurance-traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) gagnés par les employés du centre de services scolaire sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de la période de la provision est constatée aux résultats au poste « Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux ».

Dettes à long terme

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajustées de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus dans le solde des dettes à long terme.

Actifs non financiers

De par leur nature, les actifs non financiers du centre de services scolaire sont normalement employés pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés dans les états financiers du centre de services scolaire.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de la période et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de service.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Le coût n'inclut pas les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, de développement ou de mise en valeur. Ces coûts sont passés directement en charge au cours de l'exercice.

À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile, comme suit :

Aménagements de terrains	10 ou 20 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments	15 à 50 ans
Améliorations locatives	8 ans
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipements spécialisés reliés à l'éducation	10 ans
Manuels scolaires - achats initiaux	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Réseau de télécommunication	20 ans

Les immobilisations corporelles en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les œuvres d'art sont constituées principalement de peintures, de sculptures, de dessins et d'installations et leur coût est imputé aux charges de la période au cours de laquelle ils sont acquis.

Les œuvres d'art qui sont acquises en vertu de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* sont capitalisées.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec, en contrepartie, un passif dans le poste « Subventions d'investissement reportées », à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de la période d'acquisition. Les subventions d'investissement reportées sont virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du centre de services scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges au poste des résultats « Activités relatives aux biens meubles et immeubles ». Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces stocks de fournitures sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont le centre de services scolaire bénéficiera au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où le centre de services scolaire bénéficiera des services acquis.

Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent. Les revenus, qu'il serait trop difficile de mesurer avant leur encaissement, sont comptabilisés au moment de la réception des fonds. Les sommes reçues ou à recevoir concernant des revenus qui seront gagnés dans une année ultérieure sont reportées et présentées à titre de revenus reportés.

Plus spécifiquement :

Subventions et subventions reportées

Les subventions du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) sont constatées dans la période où le centre de services scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires de l'année scolaire. À l'exception de certaines allocations pour lesquelles le MEQ a autorisé le report, les revenus de subvention versés par le MEQ, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transfert sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que le centre de services scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Elles sont présentées au poste « Subvention d'investissement reportée » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée ».

Les autres subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert sont reportées dans le poste « Subventions d'investissement reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de revenus au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée » au même rythme que l'amortissement des immobilisations qui s'y rapportent.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Taxe scolaire

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés sur la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1^{er} juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application de l'étalement, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1^{er} janvier suivant.

Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans la période au cours de laquelle les sommes sont encaissées.

Ventes de biens et services et revenus divers

Les revenus provenant de la vente de biens et de services et revenus divers sont constatés dans la période au cours de laquelle ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu. Les charges comprennent le coût des biens consommés dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités et des services obtenus au cours de la période, ainsi que les pertes réalisées. Les montants comprennent aussi l'amortissement du coût des immobilisations pour la période.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle partagé.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités sont réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

4. SUBVENTIONS À RECEVOIR

Subvention de fonctionnement à recevoir

Le détail des différentes subventions de fonctionnement à recevoir est présenté à la page 21 du rapport financier. Les subventions de cette catégorie provenant du gouvernement du Québec sont détaillées dans cette page. Pour les transferts provenant du gouvernement du Canada, ils sont présentés dans le compte « Débiteurs » à la page 23.

	2022	2021
Total des subventions de fonctionnement à recevoir du gouvernement du Québec	52 865 815 \$	31 143 587 \$
Total des transferts à recevoir du Gouvernement du Canada	54 763 \$	69 381 \$

Subventions d'investissement à recevoir

Le détail des différentes subventions d'investissement à recevoir est présenté à la page 22 du rapport financier.

5. EMPRUNTS TEMPORAIRES

Le détail des emprunts temporaires est présenté à la page 30 du rapport financier. Les acceptations bancaires et les emprunts temporaires sont autorisés mensuellement par le MEQ. La marge de crédit autorisée est de 172 183 196 \$ (168 765 575 \$ au 30 juin 2021) sous forme de marge de crédit portant intérêt au taux de base préférentiel de la Caisse centrale Desjardins. Les acceptations bancaires garanties par le MEQ portent intérêt aux taux suivants :

	2022	2021
Taux moyen des bons du Trésor du Québec à 3 mois majoré de 0,02 %	36 744 354 \$	0 \$
0,71 % échéant le 15 juillet 2021	0 \$	1 700 000 \$

6. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS À PAYER

	2022	2021
Salaires courus, déductions et charges sociales	26 910 883 \$	23 360 091 \$
Provision pour équité salariale	0 \$	3 262 018 \$
Autres créditeurs et frais courus - Ministères et organismes du gouvernement du Québec	8 565 052 \$	315 900 \$
Autres créditeurs et frais courus - Autres que ministères et organismes du gouvernement du Québec	23 761 712 \$	17 713 428 \$
Intérêts courus	2 304 852 \$	2 015 797 \$
	61 542 499 \$	46 667 234 \$

7. REVENUS REPORTÉS

Subvention d'investissement reportée

Le détail de la subvention d'investissement reportée est présenté à la page 32 du rapport financier.

8. PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX

Le détail des provisions pour avantages sociaux est présenté à la page 34 du rapport financier.

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, le centre de services scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur. Jusqu'au 30 juin 2016, ce programme permettait à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils avaient droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès.

Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées.

Depuis le 1er juillet 2016, les employés ne peuvent plus accumuler les congés de maladie acquis après cette date. Les congés de maladie seront payés annuellement, au 30 juin, s'ils ne sont pas utilisés à cette date.

9. DETTES À LONG TERME À LA CHARGE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Le MEQ a autorisé le centre de services scolaire à financer le projet de construction du Centre Multisport.

BILLET À ORDRE À TAUX FIXE	SOLDE AU 30 JUIN 2021	ÉMISSION DE L'EXERCICE	REMBOURSEMENT DE L'EXERCICE	SOLDE AU 30 JUIN 2022
4,484 %, remboursable par versements mensuels de 43 660 \$ à partir du 25 juin 2022 jusqu'au 25 mai 2046	- \$	7 867 226 \$	14 259 \$	7 852 967 \$
	- \$	7 867 226 \$	14 259 \$	7 852 967 \$

Échéancier des dettes à la charge du centre de services scolaire au 30 juin 2022

2023	175 316 \$
2024	183 342 \$
2025	191 736 \$
2026	200 513 \$
2027	209 693 \$
2028 et suivantes	6 892 367 \$
	7 852 967 \$

10. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION

Financement Québec	<u>2022</u>	<u>2021</u>
5,115 %, remboursable par versements annuels de 632 000 \$ jusqu'au 16 janvier 2022 et par un versement de 5 694 000 \$ le 16 janvier 2023	5 694 000 \$	6 326 000 \$
4,94 %, remboursable par versements annuels de 434 000 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2033 et par un versement de 866 000 \$ le 1 ^{er} juin 2034	5 640 000 \$	6 074 000 \$
SOLDE À REPORTER	11 334 000 \$	12 400 000 \$

10. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION (suite)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
SOLDE REPORTÉ	11 334 000 \$	12 400 000 \$
Fonds de financement		
3,0945 %, remboursable par versements annuels de 352 000 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2022 et par un versement de 5 632 000 \$ le 1 ^{er} septembre 2023	5 984 000 \$	6 336 000 \$
3,271 %, remboursable par versements annuels de 888 000 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2023 et par un versement de 6 872 000 \$ le 1 ^{er} septembre 2024	8 648 000 \$	9 536 000 \$
3,058 %, remboursable par versements annuels de 800 000 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2023 et par un versement de 12 800 000 \$ le 1 ^{er} septembre 2024	14 400 000 \$	15 200 000 \$
1,7255 %, remboursable par versements annuels de 744 000 \$ à partir du 1 ^{er} septembre 2016 jusqu'au 1 ^{er} septembre 2024 et par un versement de 11 904 000 \$ le 1 ^{er} septembre 2025	14 136 000 \$	14 880 000 \$
2,747 %, remboursable par versements annuels de 1 428 000 \$ à partir du 1 ^{er} septembre 2017 jusqu'au 1 ^{er} septembre 2026 et par un versement de 21 420 000 \$ le 1 ^{er} septembre 2027	28 560 000 \$	29 988 000 \$
2,175 %, remboursable par versements annuels de 930 000 \$ à partir du 1 ^{er} mars 2017 jusqu'au 1 ^{er} mars 2024 et par un versement de 663 000 \$ le 1 ^{er} mars 2025	2 523 000 \$	3 453 000 \$
2,437%, remboursable par versements annuels de 2 239 000 \$ à partir du 1 ^{er} septembre 2018 jusqu'au 1 ^{er} septembre 2026 et par un versement de 32 115 000 \$ le 1 ^{er} septembre 2027	43 310 000 \$	45 549 000 \$
3,209 %, remboursable par versements annuels de 1 434 000 \$ à partir du 1 ^{er} décembre 2019 jusqu'au 1 ^{er} décembre 2042 et par un versement de 1 427 000 \$ le 1 ^{er} décembre 2043	31 541 000 \$	32 975 000 \$
3,197 %, remboursable par versements annuels de 547 000 \$ à partir du 1 ^{er} décembre 2019 jusqu'au 1 ^{er} décembre 2036 et par un versement de 568 000 \$ le 1 ^{er} décembre 2037	8 773 000 \$	9 320 000 \$
SOLDE À REPORTER	169 209 000 \$	179 637 000 \$

10. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION (suite)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
SOLDE REPORTÉ	169 209 000 \$	179 637 000 \$
Fonds de financement (suite)		
2,934 %, remboursable par versements annuels de 1 211 000 \$ le 1 ^{er} décembre 2019 jusqu'au 1 ^{er} décembre 2025 et par un versement de 1 131 000 \$ le 1 ^{er} décembre 2026	5 975 000 \$	7 186 000 \$
1,743 %, remboursable par versements annuels de 827 000 \$ le 1 ^{er} mai 2020 jusqu'au 1 ^{er} mai 2022	-	827 000 \$
2,334 %, remboursable par versements annuels de 2 360 000 \$ à partir du 1 ^{er} décembre 2020 jusqu'au 1 ^{er} décembre 2044	54 280 000 \$	56 640 000 \$
2,035 %, remboursable par versements annuels de 2 256 000 \$ à partir du 1 ^{er} décembre 2020 jusqu'au 1 ^{er} décembre 2026 et par un versement de 2 535 000 \$ le 1 ^{er} décembre 2027	13 815 000 \$	16 071 000 \$
1,832 %, remboursable par versements annuels de 1 371 000 \$ à partir du 1 ^{er} décembre 2020 jusqu'au 1 ^{er} décembre 2022 et par un versement de 1 710 000 \$ le 1 ^{er} décembre 2023	3 081 000 \$	4 452 000 \$
0,774 %, remboursable par versements annuels de 420 000 \$ à partir du 1 ^{er} mai 2021 jusqu'au 1 ^{er} mai 2023	420 000 \$	840 000 \$
2,689 %, remboursable par versements annuels de 2 547 520 \$ à partir du 1 ^{er} mars 2022 jusqu'au 1 ^{er} mars 2046	61 140 501 \$	63 688 021 \$
0,674 %, remboursable par versements annuels de 1 346 288 \$ à partir du 1 ^{er} mars 2022 jusqu'au 1 ^{er} mars 2024	2 692 577 \$	4 038 866 \$
3,001 %, remboursable par versements annuels de 1 382 400 \$ à partir du 1 ^{er} mars 2023 jusqu'au 1 ^{er} mars 2047	34 559 992 \$	-
1,823 %, remboursable par versements annuels de 1 373 335 \$ à partir du 1 ^{er} mars 2023 jusqu'au 1 ^{er} mars 2025	4 120 004 \$	-
SOLDE	349 293 074 \$	333 379 887 \$
Moins : Frais reportés liés aux dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	1 683 982 \$	1 662 714 \$
	347 609 092 \$	331 717 173 \$

10. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION (suite)

Les billets sont remboursés à même les subventions accordées par le MEQ et ils viennent à échéance de janvier 2023 à mars 2047.

Les versements en capital exigibles sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention au cours des prochains exercices sont les suivants :

2023	29 757 544 \$
2024	29 262 544 \$
2025	38 291 255 \$
2026	27 742 921 \$
2027	15 758 921 \$
2028 et suivantes	<u>208 479 889 \$</u>
	<u>349 293 074 \$</u>

11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le détail des immobilisations corporelles est présenté aux pages 40 à 48 du rapport financier.

Le total des immobilisations corporelles inclut :

- des immobilisations corporelles pour un montant de 75 003 761 \$ (27 924 942 \$ au 30 juin 2021) de biens en cours de construction, en développement ou en mise en valeur, soit 25 866 619 \$ (9 340 802 \$ au 30 juin 2021) pour des bâtiments, 1 628 286 \$ (395 245 \$ au 30 juin 2021) pour des aménagements de terrains et 47 508 856 \$ (18 188 895 \$ au 30 juin 2021) pour des améliorations et transformations majeures aux bâtiments. Aucun amortissement n'est pris sur ces immobilisations corporelles.

Au 30 juin 2022, le poste Crédoiteurs et frais courus à payer inclut un montant de 10 935 785 \$ (10 573 539 \$ au 30 juin 2021) afférent à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Au cours de l'exercice, deux terrains ont été acquis par donation pour une valeur totale de 5 383 \$ (84 800 \$ au 30 juin 2021) d'organisations externes au périmètre comptable.

12. FLUX DE TRÉSORERIE

	2022	2021
Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à :	9 100 907 \$	9 218 768 \$
Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à :	157 652 \$	252 117 \$

13. OBLIGATIONS

Dans le cadre de ses opérations, le centre de services scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles suivantes :

Le centre de services scolaire est lié par des contrats de construction, de rénovation et de réaménagement de certaines écoles pour un montant résiduel totalisant 63 862 729 \$ (53 848 397 \$ au 30 juin 2021).

13. OBLIGATIONS (suite)

Le centre de services scolaire a signé des contrats de transport scolaire échéant en juin 2022. À ce jour, aucun autre contrat n'a été signé et une entente de principe est en vigueur. Au 30 juin 2021, les engagements totalisaient 25 691 005 \$.

Le centre de services scolaire a signé des contrats de location de locaux, de photocopieurs et de location de glace dans des arénas échéant entre le 30 juin 2022 et le 30 juin 2026. Les déboursés futurs de ces contrats totalisent 1 617 601 \$ (2 331 049 \$ au 30 juin 2021).

Le centre de services scolaire a signé des contrats de surveillance et d'entretien des terrains et des immeubles échéant entre le 30 juin 2022 et le 30 juin 2025. Les déboursés futurs de ces contrats totalisent 7 246 768 \$ (7 384 496 \$ au 30 juin 2021).

Le centre de services scolaire a signé des contrats d'achats et d'entretien des systèmes informatiques pour un montant qui totalise 3 211 395 \$ (5 478 963 \$ au 30 juin 2021).

Obligations contractuelles avec des parties non apparentées

ÉCHÉANCIER	2023	2024	2025	2026	2027 et suivantes	2022 TOTAL	2021 TOTAL
Contrats de location-exploitation	904 210 \$	245 140 \$	234 362 \$	233 890 \$	- \$	1 617 602 \$	2 331 049 \$
Autres	69 042 533 \$	3 665 473 \$	1 612 885 \$	- \$	- \$	74 320 891 \$	93 694 826 \$
Total	69 946 743 \$	3 910 613 \$	1 847 247 \$	233 890 \$	- \$	75 938 493 \$	96 025 875 \$

14. DROITS CONTRACTUELS

Le centre de services scolaire a signé un protocole d'entente de location entre son Centre multisport et les villes de Joliette, Notre-Dame-des-Prairies et Saint-Charles-Borromée, échéant en novembre 2042. Les droits futurs de ces ententes totalisent 6 590 708 \$ (6 902 080 \$ au 30 juin 2021).

Droits contractuels avec des parties non apparentées

ÉCHÉANCIER	2023	2024	2025	2026	2027 et suivantes	2022 TOTAL	2021 TOTAL
Contrats de location-exploitation	311 372 \$	311 372 \$	311 372 \$	311 372 \$	5 345 220 \$	6 590 708 \$	6 902 080 \$

15. APPARENTÉS

Le centre de services scolaire est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives du centre de services scolaire. Le principal dirigeant est le directeur général du centre de services scolaire.

Le centre de services scolaire n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aussi, le centre de services scolaire n'a pas conclu d'opération commerciale autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles, qui sont divulguées distinctement aux pages 190 et 191 du rapport financier.

16. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Le centre de services scolaire est exposé à divers types de risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2022.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier fasse défaut à l'une de ses obligations contractuelles et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit du centre de services scolaire sont principalement attribuables à ses débiteurs, excluant les taxes à la consommation et à ses subventions à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, le centre de services scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour mauvaises créances est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La valeur comptable des principaux actifs du centre de services scolaire représente l'exposition maximale du centre de services scolaire au risque de crédit.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des débiteurs excluant les taxes à la consommation, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 30 juin 2022.

	2022	2021
Débiteurs	2 653 510 \$	2 025 074 \$
Provision pour créances douteuses	(211 052) \$	(164 316) \$
Total des débiteurs déduction faite de la provision pour créances douteuses	2 442 458 \$	1 860 758 \$

16. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le centre de services scolaire éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le centre de services scolaire est exposé à ce risque principalement en regard à ses emprunts temporaires, ses créditeurs et frais courus à payer à l'exception des déductions à la source, certains postes composant la provision pour avantages sociaux (les vacances et autres congés sociaux) et ses dettes à long terme. Afin de gérer son risque de liquidité, le centre de services scolaire effectue une analyse quotidienne de ses liquidités et emprunte les sommes nécessaires selon les besoins quotidiens en fonction d'un montant maximal autorisé par le MEQ.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers du centre de services scolaire se détaillent comme suit :

30 juin 2022	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	36 744 354 \$	0 \$	0 \$	0 \$	36 744 354 \$
Créditeurs et frais courus à payer (à l'exception des déductions à la source)	41 253 591 \$	0 \$	0 \$	0 \$	41 253 591 \$
Dettes à long terme à la charge du centre de services scolaire	175 316 \$	375 078 \$	410 206 \$	6 892 367 \$	7 852 967 \$
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	29 757 544 \$	67 553 799 \$	43 501 842 \$	208 479 889 \$	349 293 074 \$
Provision pour avantages sociaux futurs	11 761 670 \$	0 \$	0 \$	0 \$	11 761 670 \$

30 juin 2021	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	1 700 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 700 000 \$
Créditeurs et frais courus à payer (à l'exception des déductions à la source)	36 938 861 \$	0 \$	0 \$	0 \$	36 938 861 \$
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	22 766 810 \$	53 508 619 \$	61 896 041 \$	195 208 417 \$	333 379 887 \$
Provision pour avantages sociaux futurs	11 277 444 \$	0 \$	0 \$	0 \$	11 277 444 \$

17. GESTION DU RISQUE ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un actif et passif financiers fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Compte tenu de la nature de ses activités, le centre de services scolaire est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des actifs et passifs financiers, ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces actifs et passifs financiers, varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les actifs et passifs financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent le centre de services scolaire à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les prêts et les dettes à long terme. Les actifs et passifs financiers à taux variables sont les emprunts temporaires.

Considérant que le centre de services scolaire comptabilise ses actifs et passifs financiers à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que le centre de services scolaire prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu.

18. INCIDENCE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'éclosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

La pandémie de COVID-19 et les mesures prises en réaction à son éclosion ont entraîné des perturbations temporaires importantes des activités du centre de services scolaire.

Le centre de services scolaire a pris et continuera de prendre des mesures à la suite de ces événements afin d'en minimiser les répercussions. Toutefois, à la date de mise au point définitive des états financiers, la durée et les incidences de la COVID-19 restent inconnues. Par conséquent, il est impossible d'estimer de façon fiable les incidences que la durée et la gravité de la pandémie de COVID-19 pourraient avoir sur les résultats financiers, les flux de trésorerie et la situation financière du centre de services scolaire pour les périodes futures.

19. ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS

Au cours de l'exercice précédent au 30 juin 2021, le MEQ informait les centres de services scolaires (CSS) que les critères d'admissibilité pour comptabiliser une subvention à recevoir, relativement aux offres salariales et à l'équité salariale, n'étaient pas rencontrés, et ce, selon le chapitre SP 3410 Paiements de transfert du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Par conséquent, aucune somme relative à la subvention de fonctionnement n'a été comptabilisée au 30 juin 2021.

19. ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS (suite)

Toutefois, selon le chapitre 2510 du Manuel de comptabilité scolaire, tous les critères étaient rencontrés pour la comptabilisation des dépenses relatives aux offres salariales et à l'équité salariale ayant un impact significatif sur les résultats de l'exercice terminé le 30 juin 2021 et générant ainsi un déficit.

À l'inverse, considérant que les subventions ont été confirmées au cours du présent exercice au 30 juin 2022, mais que les dépenses relatives aux offres salariales et à l'équité salariale ont été comptabilisées au cours de l'exercice précédent, cela a pour conséquence de générer un impact significatif sur les résultats de l'exercice terminé le 30 juin 2022 en générant ainsi un excédent.

	2022	2021
RÉSULTATS DE L'EXERCICE - avant l'impact des offres salariales et à l'équité	<u>(26 844 \$) \$</u>	<u>4 720 326 \$</u>
Allocations relatives aux offres salariales et à l'équité salariale	15 965 902 \$	0 \$
Dépenses estimées relatives aux offres salariales et à l'équité salariale	<u>0 \$</u>	<u>(18 859 509) \$</u>
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	<u>15 939 058 \$</u>	<u>(14 139 183) \$</u>

20. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'année financière 2020-2021 ont été reclassés pour les rendre comparables à l'année financière 2021-2022.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SAMARES
Annexe A - Revenus - Exercice clos le 30 juin 2022

	2022	2021	Variation
Subvention de fonctionnement et d'investissement du MEQ		(redressé)	
Subvention de fonctionnement - Jeunes - Adultes - FP	310 014 095 \$	270 036 725 \$	39 977 370 \$
Subvention pour le service de la dette	9 171 094 \$	8 129 173 \$	1 041 921 \$
Subvention – Financement	2 620 572 \$	1 890 795 \$	729 777 \$
Subvention pour le transport scolaire	13 890 924 \$	12 978 434 \$	912 490 \$
Subventions de fonctionnement reportées	(82 092) \$	(19 810) \$	(62 283) \$
Autres subventions du Ministère	65 032 \$	12 736 \$	52 296 \$
	335 679 625 \$	293 028 054 \$	42 651 571 \$
Autres subventions et contributions			
Subvention du MTESS (FDMT) – Formation professionnelle	406 391 \$	331 041 \$	75 350 \$
Subvention du MTESS (FDMT) – Formation générale des adultes	170 730 \$	281 389 \$	(110 660) \$
Subvention du gouvernement provincial	520 116 \$	781 581 \$	(261 466) \$
Subvention du gouvernement fédéral	220 600 \$	228 534 \$	(7 933) \$
	1 317 837 \$	1 622 545 \$	(304 708) \$
Taxe scolaire			
Revenus tenant lieu de la taxe scolaire	42 624 \$	43 272 \$	(648) \$
Taxe scolaire – année scolaire	22 031 128 \$	20 986 913 \$	1 044 215 \$
Taxe scolaire – années antérieures	25 761 \$	210 654 \$	(184 893) \$
	22 099 513 \$	21 240 839 \$	858 674 \$
Droits de scolarité et frais de scolarisation			
Droits de scolarité pour les élèves de l'extérieur du Québec (sans entente)	1 943 \$	1 130 \$	813 \$
Autres frais de scolarisation – Effectif scolaire adulte	21 573 \$	22 023 \$	(450) \$
Revenus – Cours en formation professionnelle	5 605 \$	4 752 \$	853 \$
Revenus - Autres types de formations	854 304 \$	558 056 \$	296 248 \$
	883 426 \$	585 961 \$	297 464 \$
Ventes de biens et services			
Fournitures et matériel scolaire	3 136 274 \$	2 287 179 \$	849 096 \$
Surveillance et transport du midi	1 884 688 \$	1 597 030 \$	287 657 \$
Service de garde	8 246 207 \$	6 840 191 \$	1 406 016 \$
Autres activités chargées aux usagers	2 204 115 \$	1 304 876 \$	899 239 \$
Autres ventes de biens et services	819 510 \$	753 828 \$	65 682 \$
	16 290 794 \$	12 783 105 \$	3 507 690 \$
Revenus divers			
Intérêts, pénalités et frais de retard	157 652 \$	252 117 \$	(94 465) \$
Location d'immeubles ou de biens meubles	659 275 \$	478 073 \$	181 202 \$
Participation financière d'un particulier ou d'un organisme	732 641 \$	873 156 \$	(140 516) \$
Terrains reçus à titre gratuit	-	84 800 \$	(84 800) \$
Publicité et commandites	16 805 \$	26 696 \$	(9 891) \$
Subvention – Finan. (Passif au titre des sites contaminés - Réévaluation)	-	(107 857) \$	107 857 \$
Prêts de service	1 008 981 \$	835 253 \$	173 728 \$
	2 575 354 \$	2 442 238 \$	133 115 \$
TOTAL DES REVENUS (avant l'amortis. de la subv. d'investissement reportée)	378 846 548 \$	331 702 742 \$	47 143 806 \$

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SAMARES**Annexe B - Charges par activité - Exercice clos le 30 juin 2022**

	2022	2021 (redressé)	Variation
Activités d'enseignement et de formation			
Éducation préscolaire	15 539 803 \$	13 551 397 \$	1 988 406 \$
Enseignement primaire	82 960 405 \$	75 464 570 \$	7 495 835 \$
Enseignement secondaire général	43 773 499 \$	39 686 209 \$	4 087 290 \$
Formation professionnelle	13 483 905 \$	12 531 565 \$	952 340 \$
Enseignement particulier	15 471 094 \$	13 917 220 \$	1 553 874 \$
Formation générale des adultes	4 953 096 \$	4 467 612 \$	485 485 \$
	176 181 803 \$	159 618 574 \$	16 563 229 \$
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation			
Gestion des écoles et des centres	23 633 296 \$	22 796 302 \$	836 994 \$
Moyens d'enseignement	6 203 163 \$	4 973 488 \$	1 229 674 \$
Services complémentaires	39 307 544 \$	34 351 975 \$	4 955 569 \$
Services pédagogiques particuliers et de formation d'appoint	11 925 348 \$	10 502 726 \$	1 422 622 \$
Animation et développement pédagogique	5 858 919 \$	6 218 240 \$	(359 321) \$
Perf. du pers. enseign. et autre pers. de soutien à l'enseignement	1 231 420 \$	763 430 \$	467 990 \$
Activités sportives, culturelles et sociales	5 144 165 \$	3 338 897 \$	1 805 268 \$
	93 303 855 \$	82 945 059 \$	10 358 796 \$
Services d'appoint			
Services alimentaires	2 196 \$	875 \$	1 321 \$
Transport scolaire	27 540 119 \$	26 854 524 \$	685 595 \$
Service de garde	13 899 878 \$	12 797 524 \$	1 102 353 \$
	41 442 193 \$	39 652 924 \$	1 789 269 \$
Activités administratives			
Conseil d'administration et comités	76 122 \$	60 520 \$	15 602 \$
Gestion	9 898 355 \$	8 757 355 \$	1 140 999 \$
Services corporatifs	2 497 392 \$	2 357 195 \$	140 197 \$
Perfectionnement du personnel administratif et ouvrier	114 084 \$	111 405 \$	2 679 \$
	12 585 952 \$	11 286 475 \$	1 299 477 \$

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SAMARES**Annexe B - Charges par activité - Exercice clos le 30 juin 2022**

	2022	2021	Variation
		(redressé)	
Activités relatives aux biens meubles et immeubles			
Entretien et amortissement des biens meubles	6 747 242 \$	6 044 955 \$	702 287 \$
Conservation et amortissement des biens immeubles	17 189 221 \$	15 980 017 \$	1 209 204 \$
Entretien ménager	11 029 245 \$	10 788 120 \$	241 125 \$
Consommation énergétique	4 556 328 \$	4 313 395 \$	242 933 \$
Location d'immeubles	1 236 996 \$	152 026 \$	1 084 970 \$
Protection et sécurité	909 204 \$	948 360 \$	(39 157) \$
Construction et acquisition d'immeubles non capitalisables	9 379 \$	1 056 \$	8 323 \$
Amélioration, transformation et rénovation majeure non capitalisable	2 763 665 \$	1 661 731 \$	1 101 934 \$
	44 441 279 \$	39 889 660 \$	4 551 619 \$
Activités connexes			
Financement	9 471 709 \$	9 391 370 \$	80 339 \$
Projets spéciaux	202 400 \$	183 381 \$	19 019 \$
Rétroactivité	1 111 801 \$	18 096 633 \$	(16 984 831) \$
Droits de scolarité et ententes	95 626 \$	131 627 \$	(36 001) \$
Variation des provisions	(12 937) \$	(88 480) \$	75 543 \$
Prêts de services	878 892 \$	706 072 \$	172 819 \$
Autres activités connexes	361 912 \$	166 069 \$	195 843 \$
	12 109 404 \$	28 586 673 \$	(16 477 269) \$
TOTAL DES CHARGES PAR ACTIVITÉ	380 064 486 \$	361 979 365 \$	18 085 121 \$

ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2022



**Centre
de services scolaire
des Samares**

Québec 